

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



page 06

De nouveaux secteurs scolaires à la rentrée 2015

www
la ville du bois.fr

Actualités



Nouveau
site Internet
.....

04

Loisirs



Edition 2015
des "Rencontres
du Jazz"
.....

09



Édito du Maire

Madame, Monsieur,

Permettez-moi de vous présenter ainsi qu'à vos proches, mes **meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité**. La cérémonie des vœux, ouverte à la population, m'a permis de faire le bilan de l'année écoulée et de faire part des perspectives pour l'année 2015 et au-delà. J'ai souhaité préalablement, revenir sur les événements récents qui ont bouleversé notre pays, rendre hommage aux forces de l'ordre et exprimer nos condoléances les plus sincères aux familles et aux proches des victimes. Notre engagement sur différents théâtres d'opérations pour lutter contre ces groupes qui menacent notre démocratie n'est pas étranger à ce qui s'est passé.

Liberté, égalité, fraternité, 3 mots inscrits au fronton de nos mairies, 3 mots formant la devise de notre république, 3 mots auxquels on pourrait rajouter celui de laïque. Laïque, non pas dans le sens d'athée mais plutôt dans le sens qu'il n'y a pas de religion d'Etat et qu'ainsi toutes les religions sont permises, selon la volonté, selon les croyances, des uns et des autres. Cette aptitude à exercer sa volonté est une caractéristique de l'homme libre. Elle ne peut s'exercer que dans le respect des lois de la république qui en retour doit être la garante de cette liberté fondamentale. La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres disait John Stuart Mill. La liberté c'est aussi de dire et de faire ce qui n'est pas contraire à l'ordre public ou à la morale publique. C'est aussi de pouvoir dire et faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Soyons donc tolérants, respectueux des autres et ne tombons pas dans la provocation qui à mon sens ne peut être qu'un élément supplémentaire destiné à attiser la haine ainsi que le désordre. Soyons vigilants, prenons le sens de la réalité et adaptions les règles qui gèrent notre démocratie pour que ces tragédies ne se répètent pas.

Au plan local, la modification au 1^{er} janvier 2016 du **périmètre de notre intercommunalité**, ainsi que les efforts que nous devons maintenir pour diminuer nos charges à venir et assurer les investissements en cours, malgré la baisse continue des dotations de l'Etat, font partie des choses importantes. Je vous invite donc à suivre ces évolutions importantes dans notre magazine local ainsi que sur le site internet de la ville qui vient d'être entièrement refait. Mme Julie Blanvillain, nouvelle responsable du service communication, succède à Mme Sylvie Maquet, captée pour ses compétences professionnelles par une plus grande collectivité. Cordialement.

Votre Maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	6
Loisirs	9
Portrait	16
Expression libre	10
Infos pratiques	11
Agenda	12

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Adjoint au maire délégué à la

communication : Dimitri Lavrentieff

Rédactrice en chef : Julie Blanvillain

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : Julie Blanvillain

et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

16 janvier

Vœux du maire

A l'occasion des vœux à la population, le Maire a dévoilé ses projets pour la nouvelle année. Il a ensuite remis la médaille de la ville à Béatrice Collucia (1, 2, 3 soleil) ainsi qu'à Gérard Maupetit et Daniel Gaillard (FNACA). Franz Stahl, le maire de Tirschenreuth, notre ville jumelle allemande, a prononcé un discours émouvant sur les événements dramatiques qui ont bouleversé notre pays.



Franz Stahl et Jean-Pierre Meur

29 et 30 novembre

Marché de Noël

Petits et grands se sont retrouvés autour des animations du Marché de Noël. Le concours de dessin des enfants a remporté un franc succès. Les gagnants ont été désignés et vont être contactés par le Syndicat d'initiative.



5 et 6 décembre

Téléthon

Concert, spectacle de danse, pièce de théâtre, randonnée, roller ... il y en avait pour tous les goûts au Téléthon !



COMMUNICATION

Nouvelle année, nouveau look !



Première bonne résolution de 2015 : consulter le site internet de La Ville du Bois ! **lavedubois.fr** est désormais plus moderne, plus dynamique et surtout plus pratique. Les rubriques

ont été réorganisées en 5 pôles, les services en ligne développés et l'actualité davantage mise en valeur. Les internautes retrouveront toute l'information en 1 clic grâce au système

de mots-clés "La ville de A à Z" mais aussi l'agenda, l'accès direct vers la bibliothèque et le conservatoire, l'ensemble des publications de la ville...

Ce nouveau site internet permettra dans l'avenir le développement de nouveaux services : les alertes SMS, le paiement en ligne de certaines prestations (accueils de loisirs, restauration scolaire...), des reportages photos en ligne...

Si vous vous apercevez d'une anomalie ou si vous souhaitez juste faire part de vos remarques, n'hésitez pas à nous écrire : communication@lavedubois.fr

Nouvelles activités sur la ville

■ Contrôle technique

Le centre de contrôle technique Autosur a ré-ouvert ses portes au 19 avenue de la Division Leclerc. Contact : 01 64 49 89 71 du lundi au samedi de 7 h 30 à 18 h 30.

■ Ostéopathe

Stéphanie Boutin a installé son cabinet d'ostéopathie au 7 Grande Rue et consulte sur rendez-vous du lundi au samedi. Contact : 06 50 53 71 30

SANTÉ

Une mutuelle accessible à tous

La Ville du Bois se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat avec "Ma commune, ma santé". Cette complémentaire santé communale, accessible à tous, permet de bénéficier du même mode de fonctionnement que les contrats collectifs d'entreprise en mutualisant le risque, permettant ainsi de réaliser des économies ou d'accé-

der plus facilement aux soins. Le choix de la formule est libre et adapté à chaque besoin.

Deux réunions d'informations sont organisées le **jeudi 12 février à 14h30 et à 18h** dans la salle du Conseil de la mairie.

Plus d'infos sur www.macommunemasante.org



Qui suis-je ?

Je suis le dernier arrivant végétal à La Ville du Bois.... Qui suis-je ?

Réponse :

sur le rond-point de Saint-Eloi.

Je suis un Sophora du Japon et je vis



ELECTIONS

Aux urnes citoyens !

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales (ex-cantonales). Les Urbisylvains sont appelés à voter pour élire les futurs conseillers départementaux (nouveau nom des conseillers généraux).

Attention : suite au redécoupage des cantons, La Ville du Bois appartient désormais au canton de Longjumeau (Ballainvilliers, Champlan, Epinay-sur-Orge, Linas, Longjumeau, Montlhéry, Saulx-les-Chartreux, La Ville-du-Bois)

INTERCOMMUNALITÉ

Transferts de compétences

Collecte des eaux pluviales

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Syndicat de l'Orge a repris la gestion de la collecte des eaux pluviales et des eaux usées. Désormais, pour toute question, il vous faudra contacter l'accueil du Syndicat au 01 69 12 15 40 et pour les urgences les soirs et les week-end, l'astreinte au 01 69 12 15 41.

Aire d'accueil des gens du voyage

La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage a été transférée au

SYMGHAV (Syndicat Mixte de Gestion de l'Habitat Voyageur) le 1^{er} janvier 2015. Cet organisme a pour objectif d'accompagner les voyageurs dans leur vie quotidienne et de veiller au bon fonctionnement des aires d'accueil. Déjà sous contrat avec La Ville du Bois depuis le 1^{er} juillet 2014, le SYMGHAV est donc dorénavant chargé d'assurer la gestion et l'entretien de l'espace situé allée Jacques Tati.
Contact SYMGHAV : 01 69 88 92 21



Travaux en bref

Le cimetière a fait l'objet d'un réaménagement important : les concessions ont été matérialisées et la pose d'un enrobé permet aujourd'hui une meilleure circulation entre les deux entrées.



Pour obtenir l'ensemble des décisions du conseil municipal : 01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr



Nous sommes

7273 Urbisylvains !
Soit **48 habitants de plus** qu'en 2014.

Information INSEE au 1^{er} janvier 2015



En bref

Facebook Europ'Essonne

Une nouvelle page Facebook « Communauté d'Agglomération Europ'Essonne » a été créée. N'hésitez pas à "liker" pour avoir accès aux informations en temps réel.



Une coupe pour le TCVB !

L'équipe de tennis de 4^e série de La Ville du Bois est arrivée 2^e au challenge Senior de l'Essonne 2014-2015 le 30 novembre dernier. Félicitations aux finalistes Lionel DARE, Romain BOULLIE, Fabien REBUFFO, Sébastien ROUIF, Sylvain MINA, Bruno JUNIUS, Mohamed Zied NEMILI, Maxime BOURGOIN et Stéphane MINA !



Fermeture piscine

La piscine Christine Caron à Montlhéry sera fermée du lundi 16 au dimanche 22 février inclus en raison de la vidange des bassins.

RENTREE 2015

Une nouvelle sectorisation scolaire

La sectorisation scolaire d'une commune est obligatoire lorsqu'elle comporte plusieurs écoles. La carte des secteurs scolaires est établie par le conseil municipal et a pour objectif de définir un périmètre rattachant les familles à un établissement dit de proximité.

Avec l'ouverture de l'école des Bartelottes à la rentrée prochaine, la ville doit réorganiser ses différents secteurs. Cette nouvelle structure améliorera les conditions d'accueil des élèves, avec des effectifs moins importants répartis sur toutes les

écoles, et préparera l'accueil échelonné de la nouvelle population prévue sur les trois prochaines années.

Les dérogations actuelles seront valables jusqu'au 3 juillet 2015. Avec la réorganisation en cours, il sera privilégié l'affectation de l'enfant dans son secteur sauf cas particulier ou cas permettant d'équilibrer les dits secteurs.

En avril, un courrier sera envoyé à tous les parents afin de les informer de l'affectation de leur(s) enfant(s).



Transports scolaires

Avec la nouvelle sectorisation, la ligne Nord du car scolaire deviendra inutile et sera donc supprimée. La ligne Sud sera maintenue car elle permettra le transport des élèves élémentaires de ce secteur vers l'école Ambroise-Paré



RYTHMES SCOLAIRES

Après 6 mois d'application : quel est le bilan ?



Les petits écoliers suivent les nouveaux rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre dernier. Comme convenu avec les partenaires et les groupes de concertation, un premier bilan a été dressé, 6 mois après son application. Les enfants semblent fatigués par le passage à 4 jours ½ d'école par semaine et s'adaptent très progressivement. Les différents acteurs tentent d'aménager les temps scolaires et périscolaires au mieux pour le bien-être des petits. Ils sont en contact

quasi quotidiennement pour réadapter ponctuellement les dispositifs.

Avec cette réforme, les enfants disposent aujourd'hui de temps périscolaires enrichis mais également de temps libres propices à leurs rythmes. Les temps de midi ont été réaménagés et proposent de nombreux ateliers alternant entre activités calmes, sportives, culturelles et libres.

Voici la liste d'ateliers proposés aux enfants sur cette année scolaire (selon les jours et le nombre d'enfants) :



1 Secteur des Bartelottes Maternelle Bartelottes Elémentaire Bartelottes

Chemin des ACACIAS / Allée des CHANTERELLES / Chemin des CHATAIGNIERS / Chemin de la FOSSE AUX MOINES / Chemin des FOSSES RONDES / Impasse des FOSSES RONDES / Rue des JONCS MARINS (impair 131 et + / Pair 142 et +) / Chemin de la LA TURAUDE / Rue des LONGAINES / Chemin de la LUNEZY / Sentier de LUNEZY / Allée des MESSANGES / Allée des MORILLES / Route de NOZAY / Chemin de la PENTE DOUCE (12 et +) / Chemin des PIONNIERS / Chemin de la PLACE VERTE / Chemin du PLATEAU / Chemin du RUISSEAU BLANC / Rue du RUISSEAU BLANC / Chemin des SABLONS / Chemin de SAINT ELOI / Chemin du TROU A TERRE / Allée des VALLON / Allée des VIGNES

2 Secteur des Renondaines Maternelle Renondaines Elémentaire A. Paré

Impasse ALEXANDRE DUMAS / Impasse des ARBORICULTEURS / Chemin des AUVERGNES / Chemin des BAS ROCHERS / Avenue de BEAULIEU / Place BEAULIEU / Sentier du BEL EGOUT / Sentier des BERGERS / Chemin du BOIS DES VALLEES / Allée des CARRIERS / Rue CIRCULAIRE / Sentier du CLOS DE LA BRIZARDE / Avenue de la DIVISION LECLERC (21 et -) / Chemin des ERABLES / Sentier des ERABLES / Rue de GAILLARD / Chemin de la GARENNE / GRANDE RUE (55 et +) / Allée des GRAVIERS / Chemin de la GRENOUILLE / Chemin des GROS CHENES / Chemin des GUEDRONS / Impasse

du HAMEAU / Rue JEAN DE LA FONTAINE / Rue JEAN-JACQUES ROUSSEAU / Allée des LAURIERS / Chemin des LIEVRES / Rue des MARAICHERS / Chemin du MESNIL / Chemin des MOUTONS / Chemin du MURGER A JAMAIS / Voie NOUVELLE / Impasse de l'ORGE / Ruelle du PANORAMA / Sentier des PETITES MONTEES / Allée des PINS / Voie des POSTES (20 et -) / Rue des PRES / Rue des RENONDAINES / Chemin des RIOTS / Allée de la ROSERAIE / Allée SAINT FIACRE / Rue de la SOURCE / Chemin des VALLEES / Chemin des VAUX / Ruelle des VAUX / Allée VICTOR HUGO (36 et +) / Chemin de Monthéry VIEUX / Impasse VOLTAIRE

3 Secteur du Centre-Ville Maternelle Marie Curie Elémentaire A. Paré

Voie du 8 MAI 1945 / Rue AMBROISE PARE / Chemin des BERGES / Allée du BICENTENAIRE / Rue des CAILLEBOUDES / Rue CASIMIR GOUNY / Chemin de la CERISAIE / Chemin des CHAILLOUX / Chemin des CLOS / Chemin de la CROIX SAINT JACQUES / Rue de la CROIX ST JACQUES / Avenue de la DIVISION LECLERC (31 et +) / Rue des ECOLES / Rue EMILE ORRIOLS / Sentier des FORETS / Rue du GAIZON / Rue du GRAND NOYER / GRANDE RUE (53 et -) / Rue de la GRANGE AUX CERCLES / Passage de GRAVILLE / Allée JACQUES TATI / Rue des JONCS MARINS (impair 129 et - / pair 140 et -) / Ruelle des NEFLIERS / Chemin de la PENTE DOUCE (11 et -) / Rue du PLESSIS ST PÈRE / Sentier du POIRIER DE CLOCHES / Voie des POSTES (21 et +) / Sentier des TROUS / Ruelle du PRESBYTERE / Sentier des QUERCERAINS / Allée VICTOR HUGO (34 et -)

■ Ecole Marie Curie : jeux musicaux, jeux de société, activités manuelles thématiques, chorale, jardinage, bricolage, jeux d'intérieur et d'extérieur, contes à la bibliothèque municipale et « jeux libres » (soit 9 ateliers)

■ Ecole des Renondaines : fabrication de bijoux, danse, handball, basket-ball, jeux de société, peinture, fabrication de scoubidous, bracelets élastiques et jeux « libres » (soit 9 ateliers)

■ Ecole Ambroise Paré : football en salle, danse, chant, ombres chinoises,

jeux d'opposition, ludothèque, jeux d'intérieur et d'extérieur, activité autour de la photo, initiation au cirque, échecs, jeux traditionnels, initiation au Step, jeux libres, activités manuelles diverses, jeux sportifs et collectifs variés, contes à la bibliothèque municipale et jeux libres (soit 17 ateliers).

En juin, un bilan complet sera réalisé avec un retour sur expérience couvrant l'année entière afin de prévoir des améliorations ou de nouvelles propositions si nécessaire.

Inscriptions rentrée scolaire 2015/2016

Les familles des enfants nés en 2012 sont invités à se présenter au service éducatif (place du Général-de-Gaulle) pour inscrire leur enfant.

Pour cela, les parents devront se munir des documents suivants :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile sur la commune de moins de 3 mois

Attention : En raison de la nouvelle sectorisation sur la ville, nous remercions les parents de bien vouloir procéder à cette inscription avant mars 2015 afin de disposer au plus tôt de chiffres fiables.

Renseignements : 01 64 49 59 45



FUTURS PARENTS

Être bien informé pour accueillir bébé

Rendez-vous mensuels Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 13 et 27 février
de 9h à 16h

→ **Permanence** "pesée et conseils"
Mardis 17 février et 3 mars
de 9h à 12h
Sur le parking de l'Escale (chemin
des Berges). *Prendre rendez-vous
au 06 80 72 81 94*

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage
femme de la PMI, à l'Espace "Les
Lutins du Bois" (en face de l'Escale).
Renseignements et inscription :
*Maison Départementale
des Solidarités, 01 69 79 93 35*

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles,
de rencontres et d'échanges,
réservé aux enfants de moins de 4
ans, non scolarisés, accompagnés
d'un ou deux adultes familiaux.
Accueil libre et gratuit.
Tous les vendredis de 8h45 à 11h
à l'Espace "Les Lutins du Bois",
face à l'Escale. Sans réservation.
Vendredi 13 février : **motricité**
Vendredi 6 mars : **préparation
du carnaval "Fées et lutins"**
Renseignements : 01 69 63 32 72



Vous avez effectué une déclaration
de grossesse auprès des services
de la Caf ? L'arrivée de votre enfant
est un évènement qui suscite, sans
doute, des interrogations concer-
nant vos droits, vos démarches, le
congé parental, les modes de garde,

l'allaitement ou encore le suivi de
santé de la mère et de l'enfant. Pour
répondre à toutes ces questions, une
information à caractère collectif vous
est proposée gratuitement le **jeudi 5
mars 2015 à 14h** à l'Espace « Les lu-
tins du Bois », 11 chemin des Berges
(derrière la crèche).

Le service Petite enfance de la ville
en partenariat avec la Caf et les Ser-
vices Départementaux de Protection
Maternelle et Infantile vous accom-
pagneront dans vos choix et vos
démarches.

La prochaine réunion d'information
sera organisée au mois de mai à Long-
jumeau. *Renseignements : Service Pe-
tite enfance au 01.69.63.32.77*

CARNAVAL DE LA PETITE ENFANCE

C'est la fête !

Cette année, le carnaval aura lieu le
vendredi 13 mars sur le thème des
fées et des lutins. Les parents sont
d'ores et déjà invités à préparer les
costumes de leurs bambins !



Les rendez-vous Loisirs



12E RENCONTRES DU JAZZ

Demandez le programme !



Du 10 au 12 avril prochains, ça va swinguer à l'Escalé ! Les 12^e Rencontres du Jazz auront cette année pour thème le Jazz manouche. Voici d'ores et déjà le programme détaillé :

■ Vendredi 10 Avril à 21h00 :

Champlan Jazz-Rock Band, « Woodtown Combo » de La Ville du Bois et « Les fils Canouche »

■ Samedi 11 Avril à 20h30 :

« Woodtown Big Band » de La Ville du Bois et « Yvan Le Bolloch' et ma guitare ».

■ Dimanche 12 Avril :

15h30 mini-concerts éducatifs : ensembles de violons, flûtes, harmonie, guitare et cuivres. Entrée gratuite.

17h00 rencontres chorégraphiques. Spectacle gratuit.

■ Du vendredi 10 au dimanche

12 Avril :

- Exposition artistique de l'association Regard
 - Exposition photo de M. BESSIERES : rétrospective des éditions précédentes
- Restauration sur place.

En savoir plus :

www.rencontresdujazz.com

Renseignements :

service Culturel 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr



Avec le soutien financier du Conseil
Général & d'Europ'Essonne.

Billetterie



La billetterie est ouverte au service Culturel (place du Général-de-Gaulle)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
01 64 49 55 40

■ Concert du vendredi soir :

- Plein tarif 8 €
- Tarif réduit* 6 € (enfant de 10 à 17 ans/étudiants/handicapés)
- Gratuit pour les enfants -10 ans.

■ Concert du samedi soir :

- Plein tarif 25 €
- Tarif réduit* 15 € (enfant de 10 à 17 ans/étudiants/handicapés)
- Tarif enfant 5 € (enfant de 5 à 9 ans)
- Gratuit pour les enfants - 5 ans.

■ Forfait week-end 30 €

* sur présentation d'un justificatif

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal.
Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.
Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Chers concitoyennes, concitoyens
NOUS SOMMES TOUS CHARLIE

Toute l'équipe de Vivre Autrement vous souhaite une année 2015 toute joyeuse, rieuse, guillerette, remplie de légèreté, d'envies, de fantaisies, d'humour et d'amour. Olivier Voisin, notre tête de liste a laissé son siège de conseiller municipal à Reynald Blanchet. Nous sommes donc toujours trois à siéger au conseil municipal, nous continuons à défendre les valeurs pour lesquelles vous nous avez élus. Nous nous joignons au mécontentement national et local qui s'amplifie quand au cout des élus sur notre territoire. Il est demandé à tout un chacun de contribuer au redressement financier de la France mais, le nombre d'élus indemnisés croît ainsi que le montant des indemnités certes, plafonné à 8200 euros par mois !! Toutefois, un élu cumulant des mandats peut reverser le montant au dessus du plafond à un autre élu de son choix. Loin de nous l'idée d'y voir un quelconque clientélisme !! La majorité des cumulards utilisent cette possibilité. Nous disons stop à ce gaspillage de l'argent public. Un maire d'une commune comme la notre touche environ 2000 euros mensuel d'indemnités de maire, à cela s'ajoute 1200 euros d'indemnités de vice président de communauté d'agglomération et quelques centaines d'euros ou milliers pour certains de présidence de syndicats divers et variés. Multiplions cela par le nombre d'élus dans chaque commune sans oublier les sénateurs et les députés nous arrivons à une somme monstrueuse.

Nous restons toujours à votre disposition pour écouter, échanger, débattre.

Bien cordialement,
Pour la liste Vivre Autrement,
Véronique Pujol



EDVDB

Mesdames, messieurs les urbisylvains,
Depuis plusieurs mois, je sié debate avec fierté et bonheur au conseil municipal de notre commune pour représenter les voix que vous-même avez bien voulu me confier.

J'ai constamment veillé, dans mes fonctions comme dans mon comportement quotidien, à toujours respecter dans la dignité les règles édictées par la légalité.

Mes décisions ont toujours été prises en faisant preuve de moralité et de loyauté envers vous et les intérêts de la commune.

Depuis quelques semaines, mes colistiers et moi avons pris des chemins différents, de profondes divergences étant apparues entre les idées défendues par l'association EDVDB et les miennes.

J'ai donc décidé de prendre mes distances avec cette association au sein de laquelle je ne retrouve plus les motivations qui ont animées ma campagne. Par conséquent les choix d'EDVDB ne représentent plus mes orientations politiques.

Je continuerai à honorer mon mandat d'élus au conseil municipal afin d'œuvrer pour la défense de vos intérêts.

Il me reste à vous présenter mes vœux pour la nouvelle année et vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée.

Pour la liste EDVB,
Arnaldo Giarmana



Expression des conseillers de la majorité municipale

UCVB

L'équipe UCVB se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2015. Souhaitons qu'elle exauce vos vœux les plus chers. Nous restons à votre écoute pour vous apporter l'aide nécessaire à la résolution de vos difficultés durant l'année qui s'annonce difficile à tous points de vue. La situation financière des communes se traduit, au-delà des économies de fonctionnement à réaliser nécessairement, par le gel des investissements. Ce contexte ne favorise pas la reprise de l'activité économique et par conséquent, l'emploi attendu par bon nombre de nos concitoyens. Ensemble cependant nous réussirons à passer ce cap pour accéder à des jours meilleurs.

Cordialement.

Pour l'UCVB,
Jean-Pierre Meur



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnault, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Mohamed Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile
Damien Couennaux, Performances énergétiques

Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. **Mardi matin et jeudi matin.** CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. **Mercredis 11 février et 11 mars**, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél. : 0 810 25 91 10

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 3 et 24 mars**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Montlhéry (mairie, Château de la Souche, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou contact@nk-m.fr.

Conseiller général

Jérôme Cauët, conseiller général du canton de Montlhéry, reçoit en mairie de Marcoussis, sur rendez-vous. Contacter le 01 60 91 90 05.

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Les transports en commun

- **Navette** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 151, 152, 153.
- **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour rejoindre les RER B et C.

Horaires et parcours : www.lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

Etat Civil

Bienvenue

13 oct. : Mylann HEURTAULT
17 oct. : Ashley RÉGNIER
20 oct. : Angie PALIN
24 oct. : Manoé BOWE
28 oct. : Nicolas de BOISVILLIERS
05 nov. : Lilou GEFFREY
07 nov. : Adam BELABID
11 nov. : Nolan GUINGAT
22 nov. : Lucas MONTAGNÉ BOURDON
24 nov. : Anaëlle BOUDIER
25 nov. : Jana MONTIGNY GOUIN
29 nov. : Emmy BOSSERT
10 déc. : Mathis GODARD
15 déc. : Louane PACHECO
17 déc. : Enora FRANCK
20 déc. : Jules MALLET

Félicitations

04 oct. : Wail ZAHl et Marine PATTYN
06 déc. : Samuel SAUQUET et Vanessa FERREIRA

Condoléances

09 oct. : Jeannette STEPHAN veuve CHATELIN
16 oct. : Jacqueline BONNEL veuve BAJARD
24 oct. : Maxime DREUX
11 nov. : Lucien BIENVENU
13 nov. : Rolande CANNET veuve PRIVÉ
17 nov. : Jean-Claude LEON
22 nov. : Marcel NORMAND
24 nov. : Patrick DAVID
30 nov. : Danielle BRIANT veuve ARMBRUSTER
01 déc. : Bernard GILLOT
15 déc. : Marcel CARLUX
22 déc. : Jean-Claude BRYON
22 déc. : Lucien GOURDY
31 déc. : Marie-Elisabeth PORTAL veuve MARTIN

Décès d'Aimée Lindereme épouse Vieu

Le 27 octobre 2014, Aimée Vieu nous quittait à l'âge de 87 ans. Elle s'était engagée dans la résistance à son adolescence et y avait rencontré son mari, Jacques Vieu, qui fut conseiller municipal pendant 18 ans à la Ville du Bois. La municipalité adresse ses sincères condoléances à ses proches.

Décès de Lucien Bienvenu

Âgé de 91 ans, Lucien BIENVENU nous a quitté le 11 novembre 2014. Sa vie fut marquée par la seconde guerre mondiale au cours de laquelle il servait à bord d'un char de combat dans l'armée du Général-Leclerc. Il s'était ensuite investi en tant que président de l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants) de La Ville du Bois pendant de nombreuses années. La municipalité adresse ses sincères condoléances à ses proches.



Du 6 au 8 février

8^e Salon des artistes

Escale (14 chemin des Berges)

Le service Culturel de la Ville du Bois organise le 8^e Salon des artistes locaux parrainé par Gyuri KARNAY. Pour la quatrième fois, le salon sera ouvert aux habitants des communes voisines d'Europ'Essonne à savoir les artistes de Champlan, Linas, Ballainvilliers et Saulx les Chartreux.

Son objectif est de valoriser les artistes peintres ou sculpteurs du secteur. Toutes les techniques de peinture sont acceptées : huile, gouache, acrylique, aquarelle, encre et les sculptures sur bois, bronze, pierre...

Vendredi de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Entrée gratuite.

Renseignements : service culturel 01.64.49.55.40 ou culture.sport@lavedubois.fr

Dimanche 8 février, à partir de 12h "Saveurs et jeux du monde"

Foyer des Anciens (Rue A. Paré)

Afin de démarrer cette nouvelle année sous le signe du partage, l'association Mozaïq vous invite à son événement "Saveurs et Jeux du Monde". L'occasion de découvrir de nouvelles cultures à travers la cuisine et les jeux. L'apéritif est offert, venez nombreux avec un plat de votre choix et un jeu !

Contact : asso.mozaïq@laposte.net

Petite enfance

Biblio-bébé

Mardi 10 février, à 10h
Bibliothèque

(11 bis rue des Ecoles)

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.

Contact : 01 64 49 59 41

Enfance

Spectacle "La cigale et la fourmi et autres fables de La Fontaine"

Lundi 23 février, à 14h
Bibliothèque

(11 bis rue des Ecoles)

Spectacle musical pour les enfants de 6 à 12 ans

Gratuit sur inscription
au 01 64 49 59 41



Mars en bref

13 mars : carnaval Petite Enfance "Fées et lutins"

14 mars : carnaval Bineau

14 et 15 mars : grand jeu en réseau inter-villes organisé par Europ'Essonne à l'Escale

19 mars : commémoration

22 mars : 1^{er} tour des élections départementales

29 mars : 2^e tour des élections départementales

